

royaliste

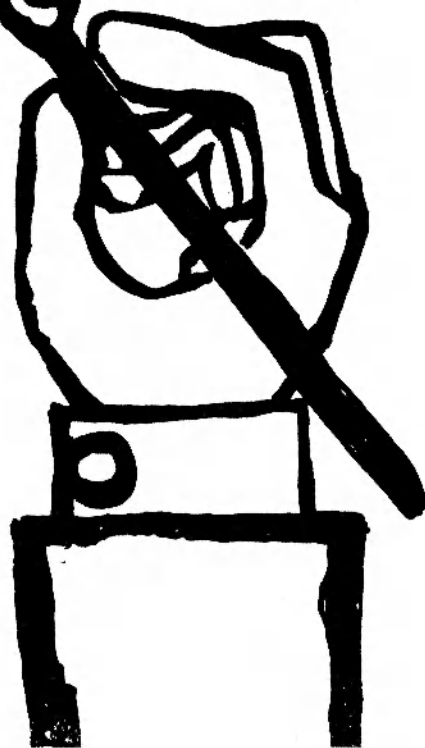
BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN



je travaille
tu travailles
il travaille
nous travaillons
vous travaillez
ils profitent

dossier :
le temps
de travail.



soutenez notre presse

Une nouvelle offre spéciale.

Il y a un mois, nous vous présentions notre «presse parallèle», avec une offre spéciale pour s'abonner et commander les derniers numéros parus.

Bien nous en a pris, car à cette occasion, des abonnés à «Royaliste», voire des adhérents à la N.A.R. ont découvert que nous avions «une» revue. Et les abonnements d'affluer comme cela n'était pas encore arrivé depuis le début de R.C.T. et du Lys Rouge. Voilà qui nous incite à revenir sur cette question. D'autant plus qu'avec les nouveaux moyens matériels dont se dote actuellement la N.A.R. il s'avère possible de faire évoluer vers une plus grande qualité chacun de ses organes d'expression. A condition bien sûr que le nombre des abonnés le justifie.

Présentons donc à nouveau, mais plus en détail et afin de bien faire ressortir leur spécificité chacun de ces journaux, en commençant même par notre bi-mensuel, car il s'agit de bien faire comprendre qu'il n'y a pas de concurrence entre les divers éléments de notre presse militante, mais une véritable complémentarité.

1/ le bi-mensuel **Royaliste** est l'organe officiel de la NAR, diffusé dans toute la France par les messageries il apporte le point

de vue royaliste sur l'actualité de la quinzaine politique mais aussi littéraire et artistique. Il est le vecteur privilégié de la propagande royaliste vers les milieux les plus divers (vendus sur les marchés, dans les kiosques, sur abonnement).



2/ **Royaliste-Cahiers-Trimestriel** constitue le prolongement nécessaire du bi-mensuel pour les abonnés de «Royaliste». Cet organe reçoit les études théoriques qui n'auraient pas leur place dans le bi-mensuel, il permet d'engager le débat d'une manière sérieuse, sans être obligé d'éviter certaines questions faute de pouvoir les publier, notamment avec les «compagnons de route» de la NAR. Il est un moyen de formation pour les militants. Nous attachons beaucoup d'importance au développement régulier du nombre des abonnés de «R.C.T.» dans

la mesure où si le besoin s'en faisait sentir et quand les moyens en seront tous réunis il pourrait constituer le point de départ d'une revue pouvant assurer un plus large rayonnement des idées royalistes dans les milieux intellectuels (4 numéros par an, vendu par abonnement).

LYS ROUGE



DEBAT SUR LA LEGITIMITE

3/ Le **Lys Rouge** est une revue à vocation essentiellement interne. C'est le lien privilégié de débat et de réflexion des militants isolés ou travaillant en «cellule». Il permet de passer les idées nouvelles au banc d'essai, il permet qu'à la NAR rien ne soit étouffé de ce que les militants veulent dire et faire savoir. (4 numéros par an, vendus par abonnement).

4/ **Royaliste-Université** est un journal de propagande visant un public spécifique. Rédigé par des étudiants pour des étudiants il exprime dans le style le plus direct possible le projet royaliste dans le but de convaincre et d'emporter l'adhésion. (3 numéros par an, diffusés par distributions gratuites et ventes sur les lieux d'études). les abonnements constituent, pour ce journal, avant tout un soutien moral et financier, car sa diffusion doit rester essentiellement militante.

R.C.T.

LISTE DES NUMÉROS PARUS

Les numéros disponibles sont vendus 10 F franco, sauf le dernier paru (12 F).

- NUMÉRO 1 (4ème tirage) : Qu'est-ce que la politique ? - Ultra-gauche et extrême-droite - Une conception de l'homme - Le comte de Paris - Les multinationales.
- NUMÉRO 2 (1er tirage) : La crise de l'Etat - Comprendre la société industrielle - Indépendance politique et sociétés transnationales - Georges Bernanos, prophète en notre temps - Dossier : une anthropologie maurassienne.
- NUMÉRO 3 (1er tirage) : La nation - Charles Péguy prophète en notre temps - Retour à l'idée de légitimité - La monarchie expliquée par les textes du comte de Paris.
- NUMÉRO 4 : Pour une nouvelle citoyenneté.
- NUMÉRO 5 : Visages de la monarchie - Syndicalisme révolutionnaire - André Malraux - La guerre d'Espagne - Défense de l'Occident.
- NUMÉRO 6 : Dossier Europe.
- NUMÉRO 7 (1er tirage) : La Société Industrielle.
- NUMÉRO 8 : Quelques idées neuves pour la monarchie - Léo Hamon témoigne - Sur un texte de Léo Hamon - Démocratie et monarchie, une nécessaire conciliation - Monarchie et Révolution française, mieux comprendre notre passé - Entretien avec Michel del Castillo - Vème République : une monarchie républicaine ; Document : «Alger 42».
- NUMÉRO 9 : L'économie sauvage - Economie et appareil d'Etat - Un système inhumain - La monarchie expliquée par Marcel Jullian - La justice est-elle un pouvoir - Justice et politique.
- NUMÉRO 10 : Quelle justice sociale - Que la justice est violente - Justice et premiers capétiens - Pravda (Justice/Vérité) ; Nationaliser ? Pour une économie d'entreprise - Changer l'entreprise.
- NUMÉRO 11 : Sur l'Economie politique - Libéralisme et marxisme - Critiques nouvelles de l'Economie - Sur les nouveaux économistes - Nouveaux ces économistes ? - Libéralisme absolu - Témoignage d'Olivier Germain-Thomas aux Journées royalistes.
- NUMÉRO 12 : Sommes-nous en marche ? réflexion sur les traces de Mai 68 par L. de Goustine - Une science politique ? par B. Renouvin - Entretien avec le GI. Gallois - Le concept de sécurité.

OFFRE SPECIALE VALABLE JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 1981

Souscrivez un abonnement triple : LYS ROUGE + R.C.T. + Royaliste Université :

Normal : 60 F
Soutien 100 F

NOM/ Prénom :

Adresse :

.....

Tout règlement à l'ordre de «Royaliste», CCP 18 104 06 N Paris - Royaliste, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

mitterrand bradera-t-il mayotte ?

La visite d'Ahmed Abdallah, président de la République Fédérale Islamique des Comores, au président Mitterrand, le jeudi 15 octobre, a fait renaître des inquiétudes sur l'avenir de l'île de Mayotte.

En effet celle-ci, lors du référendum du 22 décembre 1974, avait massivement choisi de rester française alors que les trois autres îles, la Grande Comore, Mohéli et Anjouan, avaient opté pour l'indépendance survenue le 6 juillet 1975. Mais dès le 3 août, un coup de force renverse Ahmed Abdallah et institue un Conseil exécutif national présidé par Ali Soilih. Cédernier ne parvient pas à rallier la population à la «révolution» qu'il souhaite mettre en marche alors. Il gouverne arbitrairement, sans égards pour les personnes et les consciences, notamment envers les Anjouannais qui n'apprécient guère son centralisme autoritaire. Finalement il est assassiné lors d'un coup d'Etat du 13 mai 1978 qui rend le pouvoir à son prédécesseur.

Depuis, nos relations avec les Comores sont demeurées inchangées mais on peut avoir des craintes pour l'avenir de Mayotte. Les socialistes ont toujours été partisans de la réintégration de l'île dans le cadre de l'archipel et cela malgré le vœu des Mahorais. De plus, François Mitterrand a affirmé à son visiteur qu'il était demeuré partisan de l'intégration. La promesse d'une base militaire ne doit pas faire illusion : ce qui compte c'est la volonté des Mahorais, or jusqu'à preuve du contraire ils veulent rester français. Et même ce qui s'est passé aux Comores depuis l'indépendance (dont le «règne» d'Ali Soilih et l'existence d'un parti unique) n'ont pu que renforcer leur volonté.

Espérons que François Mitterrand n'ira pas à l'encontre de celle-ci, d'autant plus que la France doit affirmer sa présence dans cette partie stratégique de l'Océan indien, en s'appuyant sur Mayotte, les trois glorieuses (Juan de Nova, Europa, Bassas de l'Inde), les autres îles françaises dans le Canal du Mozambique, ainsi que Tromelin à l'Est de Madagascar. (1)

P. L.

(1) Michel Fontaurel - Sur quelques îlots - Royaliste 328.

france algérie : le patrimoine commun

Depuis quelques semaines plusieurs journaux se sont émus des projets annoncés de divers côtés et par plusieurs ministres dont ceux des Relations extérieures et de l'Intérieur, de transférer à Alger tout ou partie des archives ramenées en France au moment de l'indépendance de l'Algérie.

Les diverses organisations de Rapatriés, toutes nuances politiques confondues ont aussitôt vivement réagi, conscientes que les dernières sources qui les rattachent à leurs origines, comme les derniers témoins de leur action et de celle de leurs ancêtres étaient ainsi menacées. Des universitaires de toutes nuances, y compris les plus ouverts à l'Algérie nouvelle, ont aussi exprimé leur inquiétude, non seulement devant les risques de tout déménagements d'archives qui les retire de l'usage pour plusieurs années et les rend parfois inconsultables pour le reste du temps; non seulement parce que l'Algérie n'a pour le moment ni les structures matérielles ni le personnel suffisant pour exploiter ces archives, mais encore et surtout parce que, à en juger par les usages des institutions archivistiques algériennes, ces archives transférées risqueraient d'être inconsultables par des catégories entières de chercheurs, non seulement français, mais aussi maghrébins et israéliens et, dans une certaine mesure algériens eux-mêmes.

Bien que ce journal ne traite pas souvent d'archives ou de sources historiques, une longue pratique de chercheur au Dépôt d'Aix-en-Provence où les Archives nationales conservent les dossiers transférés des anciennes colonies lors de leur indépendance, me permet d'avancer quelques propositions, fruit de réflexion personnelle autant que de dialogue prolongé avec d'autres lecteurs, Algériens compris, ou avec certains membres du personnel de ce Dépôt.

Il convient d'abord de souligner que la grande masse des archives transférées d'Algérie sont le fruit de l'activité de services français agissant dans le domaine de la souveraineté et à ce titre

pouvaient très légitimement regagner le sein des archives nationales françaises; c'est, quant à leur origine, une part incontestable du patrimoine national et à ce titre inaliénable. Quant à leur contenu, elle concerne, il est vrai, à la fois la France, au double titre de son histoire (130 ans d'expansion) et d'une partie de sa communauté, que l'Algérie (130 ans de colonisation et sources de bien des institutions contemporaines). Pourquoi dès lors ne s'accorderait-on pas non seulement sur la notion de patrimoine commun, ce qui semble acquis, mais aussi sur une exploitation commune ? Une copie microfilm ou photocopie devrait être offerte par la France et pouvoir être acceptée par les Algériens, pourvu qu'ils aient quelque droit de regard sur son exécution. Si lors du transfert de 1960-62, il a eu envoi en France de dossiers concernant très nettement la gestion, une restitution devrait pouvoir être envisagée. Et pour les chercheurs algériens venant à Aix qui se plaignent souvent des dépenses que ces voyages et séjours entraînent, on pourrait aménager des conditions moins onéreuses qui leur permettraient d'apprécier à sa plus juste valeur le large accès qui leur est offert aux archives conservées -exactement dans les mêmes conditions que les autres chercheurs.

A ces aménagements près, dont certains posent certainement des difficultés d'exécution, une solution harmonieuse devrait être trouvée, dans le dialogue confiant que le Gouvernement affirme vouloir reprendre et étendre avec l'Algérie et sans nuire ni à la conservation du patrimoine national ni à une partie de la communauté française.

Fara NARSI

LE BRUIT

ET LA FUREUR

Il ne s'est rien passé au Congrès du Parti socialiste. Du moins rien de fondamental : les rocardiens se sont tus et Lionel Jospin n'a rien dit sur les relations entre le parti et l'Etat qui ne soit déjà connu. Cela ne signifie pas que l'unanimité durera tout le septennat : le prochain congrès, dans deux ans, pourrait être beaucoup plus agité puisque les problèmes internes ne sont résolus qu'en apparence. Michel Rocard n'a certainement pas dit son dernier mot, et ses adversaires non plus...

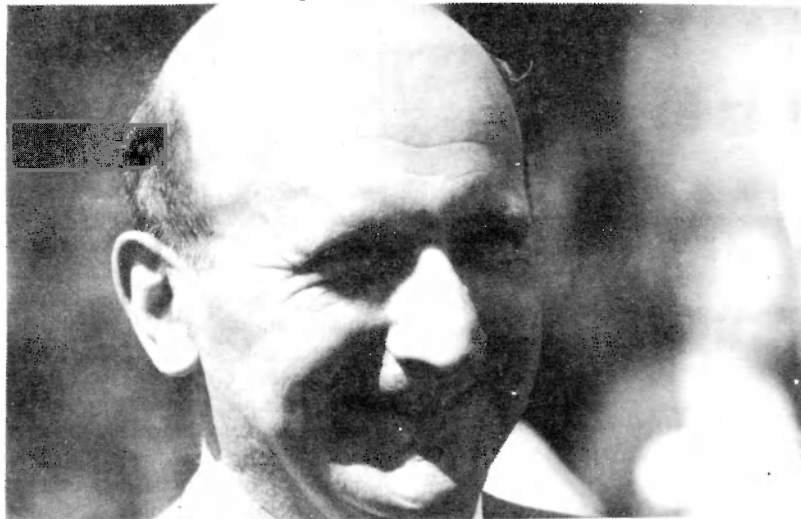
Reste le spectacle, plein de bruit et de fureur. Certes, les socialistes avaient raison de s'insurger contre les manœuvres de retardement de l'opposition dans le débat sur les nationalisations, et de dénoncer la saloperie (oui : saloperie) de Pierre Moussa qui a permis qu'une société suisse s'empare de 10% des actifs de Paribas.

Cette juste colère ne peut cependant justifier les déclarations excessives, et tristement significatives, de Claude Estier et de quelques autres. Il est stupide de réclamer des têtes et d'invoquer Robespierre après avoir si longtemps dénoncé l'autocratie giscardienne... Il est idiot d'attaquer le Quotidien de Paris comme l'a fait Estier, après tant de discours sur la liberté d'expression. Ces foucades font évidemment plaisir aux militants socialistes. Mais elles donnent des armes à l'opposition, qui crie à la terreur. Ce n'est qu'un jeu, bien sûr, mais il ne faudrait pas qu'il soit pris trop au sérieux : le climat politique s'en trouverait irrémédiablement empoisonné, ce qui n'est pas l'intérêt du gouvernement.

Mais tout parti a une logique, qui n'est pas celle du Pouvoir. Et ses militants, même quand ils deviennent ministres, ne sont parfois pas assez intelligents pour faire taire leur soif de revanche, et leurs appétits. C'est le cas de Mermaz, président sectaire de l'Assemblée nationale. C'est le cas d'Estier, qui voudrait que la Télévision devienne la Voix du Parti. C'est le cas de Fillioud, qui fait des efforts pour se modérer, sans toujours y parvenir.

Heureusement, Pierre Mauroy et le Président de la République ont rapidement calmé les ardeurs et les excès de Valence. Qu'ils ne cessent de se méfier de leurs amis. Ce sont les ultra-royalistes qui ont perdu la monarchie. Il ne faudrait pas que, par leur intolérance, les ultra-socialistes mettent fin à l'état de grâce et compromettent, à terme, la politique de François Mitterrand.

B. L. R.



● Krazuki attend-il le congrès du P.C. pour passer à l'action ?

social : la fin de "l'état de grâce"

Grèves à la SNCF, débrayages aux chantiers navals de la CIOTAT ? Occupations d'usines aux quatre coins de la France, et dans les prochains jours le secteur privé va suivre. L'état de grâce semble toucher à sa fin. Chose surprenante, alors que l'on attendait la C.G.T., c'est la C.F.D.T., pourtant absente des grands mouvements depuis un an, qui a pris la tête de l'action syndicale.

Le cri de colère poussé par Edmond Maire a réveillé les membres du gouvernement qui somnolaient en pensant que les syndicats seraient suffisamment sages pour attendre les fruits du 10 mai. Et cette colère est arrivée juste avant que certaines Fédérations de la centrale ne partent à la bataille sans l'aval de l'état-major. De fait le gouvernement a multiplié les rapports aux propositions alléchantes comme le rapport Auroux, qui prévoit un accroissement du pouvoir du comité d'entreprise et des délégués du personnel, tout en renvoyant leur mise en application aux calendes grecques. De plus, les nationalisations vont être étatiques et le terme d'autogestion a subitement disparu des discours gouvernementaux. Enfin le gouvernement n'a pas entamé le grand débat sur l'énergie nucléaire que la CFDT avait arraché au PS à l'époque où il ne savait quelle position adopter en la matière. D'où un ras-le-bol général d'autant plus ressenti que les travailleurs s'estiment en droit d'exiger beaucoup de quelqu'un qui a promis plus encore. En 36 c'est avec un gouvernement de front populaire que le mouvement syndical a été le plus revendicatif et non sous un quelconque gouvernement de droite. Bref, le changement

politique n'a rien changé pour les travailleurs.

L'offensive de la C.F.D.T. a eut également pour effet de couper l'herbe sous les pieds à la CGT. On pouvait cependant s'attendre à ce que la CGT fasse de la surenchère et permette ainsi indirectement au PC de combler son handicap. C'est oublier qu'il y a quatre ministres communistes au gouvernement. Anicet Le Pors n'a pas accordé grand chose dans les négociations salariales de la fonction publique. La C.G.T. est restée passive. Et les remous au sein de la confédération ne se sont pas apaisés. Récemment Christiane Gilles et Jean-Louis Moynot membres du bureau confédéral de la CGT ont démissionné pour protester une fois de plus contre l'absence de démocratie interne ainsi que dans la préparation du 41e Congrès. La CGT attend selon toute vraisemblance le congrès du PC pour s'engager à nouveau dans la lutte ce qui laisse le champ libre pour la CFDT. Celle-ci déplore « l'attitude passive » de la CGT et réclame sans trop y croire « l'unité d'action » pour obtenir des créations d'emplois par la réduction de la durée du travail. Deux objectifs importants qui décideront de l'attitude des travailleurs ces prochains mois.

H.B.

les U.S.A. au banc des accusés

Personne n'attendait de résultats concrets du sommet Nord-Sud de Cancun, à l'exception d'un geste de bonne volonté américaine sur l'engagement d'une négociation globale sur le « contentieux » économique qui oppose les pays riches et les pays en voie de développement. L'Amérique de Reagan semble avoir cédé sur ce point. Beaucoup de bruits en définitive pour pas grand chose.

La doctrine américaine jusqu'à présent, fidèle en cela aux doctrines Friedmanniennes, consistait à faire confiance aux investissements privés et aux lois du marché pour régler les échanges internationaux. On connaît trop la logique du profit et des multinationales pour n'accorder aucun crédit à cette méthode de « régulation ». Les néo-libéraux outre-atlantique et en Europe même ont d'ailleurs complété depuis lors leurs argumentations en démontrant, à grand renfort de chiffres, que le développement inéluctable des nations sous-développées constituait un danger pour les économies du Nord en proie à la récession. Il y a deux ans, un rapport du CNUCED (1) indiquait qu'au total, « environ la moitié des produits manufacturés des pays du Tiers Monde était contrôlée d'une

façon ou d'une autre par les multinationales ... La concurrence industrielle de l'ensemble des pays du Sud cache souvent, ajoutait en substance le rapport, la stratégie des firmes multinationales selon des prix de cessions qui échappent aux lois du marché ». Dans ces conditions, la guerre industrielle voit s'affronter beaucoup plus des firmes que des Etats.

Mettre un peu d'ordre dans cette anarchie économique dominée par les groupes multinationaux ne peut donc être qu'une bonne chose. Il est sûr que dans l'esprit des pays pauvres ces « négociations globales » tendent essentiellement à desserrer l'étau et le contrôle américain sur l'économie mondiale.

Ces négociations, si elles ont lieu réellement devront porter dans un premier temps sur l'instauration d'un nouvel ordre économique qui implique une révolution de la politique d'aide et d'une refonte en profondeur de l'ordre monétaire international. Léopold Sedar Senghor ajoutait même, à juste titre qu'il « n'y aurait pas de nouvel ordre si la dimension culturelle n'était pas prise en compte dans le dialogue Nord-Sud. »

Toutefois l'idée de la négociation globale si elle a l'avantage de ne laisser aucun sujet dans l'ombre - notamment celui de la fixation des cours des matières premières - en obligeant ainsi les Etats-Unis à reconnaître l'utilité d'une réorganisation des marchés qu'ils contrôlent de fait, n'est pas pour autant une voie sans danger et sans graves risques de déséqui-



■ une révolution
de la politique
d'aide

libre à l'intérieur même du «Sud». Car il faut garder en mémoire que les pays en voie de développement sont loin de former un groupe homogène. Ainsi on constate par exemple que les importations effectuées par les pays industrialisés en provenance des pays du Sud ne concernent qu'un très petit nombre de pays et de produits. La moitié des exportations de produits manufacturés du Sud est le fait actuellement de quatre pays d'Asie : Hong-Kong, Taïwan, la Corée du Sud et Singapour (75% si on ajoute le Brésil et le Mexique précisément). On sait de quel poids pèse les multinationales dans les Etats Sud asiatique. Les problèmes de ces Etats sont sensiblement différents des Nations détentrices, pour l'heure, des richesses énergétiques et diamétralement opposés de ceux qui n'en disposent pas et qui subissent de plein fouet leur renchérissement.

Ainsi donc si la Conférence n'a pas apporté d'éléments positifs elle a été pour la France l'occasion de s'affirmer plus fermement sur la scène internationale, puisque jusqu'ici elle s'était contenté de s'aligner sur les positions de ses «partenaires» européens beaucoup plus timides. Le discours du président de la République à Mexico même s'il n'est pas novateur sur le fond, l'est sur la forme. Le fait d'avoir choisi le Mexique n'est pas innocent. On sait que depuis quelques temps les rapports avec cet Etat s'étaient quelque peu détériorés. François Mitterrand n'ignore pas l'attraction que subit le Mexique du fait de sa position géo-politique, mais il connaît également le nationalisme et l'attachement profond à des valeurs culturelles qui s'y manifestent : «le second message du Mexique, après la nécessité d'une justice sociale, a valeur universelle, je l'énoncerai volontiers ainsi, à indiqué le chef de l'Etat, il n'y a pas de développement économique sans la préservation d'une identité nationale, d'une culture originale.»

Cette nouvelle approche du développement ne pourra que réjouir tout ceux qui pensent, avec nous, que la France a sa vocation propre comme nation dans la guerre culturelle que doivent livrer les pays non inféodés aux grands.

F.M.

(1) Comité des Nations Unies pour le commerce et le développement. Les données utilisées ici sont empruntées au livre de Michel Godet, «Demain les crises». Ed. Hachette-Littérature.

la maladie de l'Espagne

163 morts officiellement, 171 selon le Parti socialiste, 15000 personnes atteintes dont 1000 seraient condamnées à court terme. Il est encore impossible de faire un bilan des dégâts humains provoqués par «l'épidémie d'hépatite atypique» en Espagne. En revanche cette affaire jette une lumière crue sur certains problèmes que doit affronter l'Espagne d'aujourd'hui. On aura une plus claire notion de l'accuité de ces problèmes après avoir lu le témoignage présenté ci-dessous d'un de nos amis français, vivant en Espagne où il travaille pour l'industrie alimentaire.

Alain M. : Cette maladie à laquelle on a donné tous les noms (pneumonie, hépatite, etc.) est apparue en avril dernier. Elle a fait son premier mort le 1er mai. La presse a fait état des empoignades homériques entre les médecins et les experts chargés de lutter contre une épidémie sur laquelle on ne savait au départ que très peu de choses. Elle touchait les poumons, puis le foie, les malades perdaient toute possibilité de se livrer à quelque effort musculaire que ce soit. Les symptômes variaient d'un malade à l'autre. C'est finalement presque par hasard que l'on a fini par s'apercevoir que toutes les personnes atteintes avaient en commun d'avoir consommé des huiles en vente ambulante. On a alors remonté la filière. Et on a constaté qu'il s'agissait à l'origine d'huiles de colza produites en France. Rendues impropres à la consommation humaine par un traitement chimique elles étaient importées en Espagne pour des utilisations industrielles. L'importation de ces huiles dénaturées étant passée très rapidement de moins de 100 tonnes à plus de 500 tonnes auxquelles il faudrait sembler-il, ajouter des huiles de même nature importées du Danemark, on peut estimer que 5 à 600.000 litres de ces huiles ont pu être retraitées chimiquement. La transformation s'est notamment faite dans une usine d'Alarcon dans la banlieue ouvrière de Madrid. L'huile à laquelle on avait ainsi fait perdre ses couleurs chimiques par un traitement mystérieux, était ensuite revendue par des détaillants ambulants comme huile d'olive. Si bien que dans les premières semaines de l'épidémie on pouvait suivre son développement de ville en ville en partant des banlieues populaires de

Madrid, le long des routes nationales. Il faut voir les récipients dans lesquels cette huile a été revendue. Il s'agissait parfois de bidons d'huile de vidange ! Cela montre assez la détresse et l'inconscience des acheteurs mais aussi l'absence de scrupule des revendeurs.

Royaliste : L'administration avait-elle fait ce qu'il fallait pour éviter ce genre d'affaire ? Et en tous cas, a-t-elle pris des mesures pour que cela ne se reproduise pas ?

A.M. : La responsabilité de l'administration est écrasante à tous les points de vue. Les débuts de l'enquête ont été bien trop longs. Le gouvernement se préoccupait surtout de minimiser l'ampleur du drame. Les réactions -notamment pour récupérer l'huile frelatée- ont été peu efficaces. D'autre part on a du mal à croire que les fonctionnaires qui ont délivré les licences d'importations, pour ne parler que de ceux-ci, n'ont pas eu le moindre soupçon sur la destination de ces huiles bien particulières. On sait bien que, déjà en temps normal, la surproduction d'huile d'olive en Espagne, n'a pas des causes très naturelles. Le ministère de l'Agriculture, le ministère de la Santé n'ont jamais mené d'enquêtes sur ces étanges surproductions. Plus globalement c'est tout le système sanitaire espagnol qui se révèle inefficace. Il faut savoir qu'en Espagne les contrôles sanitaires sur la viande par exemple sont totalement défectueux. L'hebdomadaire à sensation «*Interviú*» a révélé l'existence d'abattoirs clandestins. Mais on importe aussi de la viande d'Amérique du Sud, via le port franc des Canaries, sans payer de taxes, sans contrôle. Ces importations prennent parfois un tour rocambolesque quand, par exemple, les conteneurs de viandes sont garnis, sur les côtés du chargement,

de caisses d'un poisson acheté aux Canaries, que l'on jettera, une fois arrivé à Madrid, pour ne s'intéresser qu'à la viande ainsi dissimulée.

Je me souviens que le jour de la mort de Franco un importateur de viande avait réussi à faire entrer un camion entier de lapins exportés par la Grande-Bretagne et qui était dans un état de semi-putréfaction.

Royaliste : Après un scandale aussi énorme que celui des huiles, peut-on espérer des changements positifs ?

A.M. : Les consommateurs sont désormais alertés. Il faudra leur donner des garanties. De même les pays importateurs de conserves, la Suisse, l'Italie, la France, exigent maintenant des documents attestant la qualité des produits exportés.

Royaliste : A ce propos, le gouvernement espagnol a vigoureusement protesté contre ces mesures «protectionnistes» de la France ...

A.M. : Sous Franco on disait qu'un match de foot ou une corrida astucieusement programmé à la télévision suffisait à étouffer un scandale. On a aujourd'hui l'impression que les réactions anti-françaises jouent ce rôle -que ce soit dans l'affaire du terrorisme basque, les problèmes économiques, etc.- Mais cette exploitation d'un sentiment anti-français communément répandu ne sera pas un dérivatif suffisant. On a compté 100.000 manifestants à Madrid, mobilisés sur le thème de l'hépatite atypique, soit vingt fois plus que pour la manifestation contre l'entrée de l'Espagne dans l'Otan.

Royaliste : la classe politique est-elle capable de sortir l'Espagne de l'anarchie administrative que tu décries et qui est responsable de ces scandales à répétition ?

A.M. : Il faudrait pour cela une situation politique stable et claire. Ce n'est pas le cas avec la régionalisation commencée, mais sur laquelle beaucoup voudraient maintenant revenir. Ce n'est pas le cas avec les menaces du terrorisme d'une part et de l'armée d'autre part. Ce n'est pas le cas non plus avec un parti gouvernemental sur le déclin face à une droite reprenant de l'assurance et à une gauche socialiste qui se voit au pouvoir pour 1983. La Constitution prévoyait énormément de choses, mais les lois, les décrets, n'ont pas suivi. Aujourd'hui l'élan réformateur est brisé. On s'aperçoit enfin à de nombreux signes que la notion de citoyenneté (au sens où B. Renouvin l'emploie dans son livre) est singulièrement vide en Espagne. Il faut donc craindre bien d'autres affaires qui mineront des institutions qui -si l'on excepte la personne du roi- subissent actuellement une vague de désaffection.

propos recueillis
par F. Aimard

travail: les désaccords des temps

Commencée il y a plus de deux ans, la négociation sociale sur la durée du travail piétine. Certes, en juillet dernier, un accord de principe recommandant notamment la réduction de la durée légale hebdomadaire du travail de 40 à 39 heures, l'instauration d'une 5ème semaine de congés payés et un nouveau régime des heures supplémentaires a été conclu entre le C.N.P.F. (l'autre organisation patronale représentative, la C.G.P.M.E. ayant refusé par la suite de s'y associer) et les principales organisations syndicales à l'exception de la C.G.T.

Mais il convient de ne pas maximiser l'importance de ces textes. D'abord puisqu'il s'agit d'un accord cadre, sans portée obligatoire, fixant les lignes directrices des discussions sur la diminution du temps de travail qui doivent avoir lieu par branche industrielle (où se trouve le véritable lieu de la négociation et des décisions) et ensuite parce qu'il s'agit d'un texte très «élégant» restant sur les hauteurs des principes généraux et laissant dans un flou artistique soigné un certain nombre de points d'accrochage sérieux; comme notamment la définition du temps sur lequel portera cette réduction (s'agit-il du temps de présence dans l'entreprise, ou celui du travail effectif) et la question de la compensation salariale. Il est bien sûr muet sur les modalités d'application pratique. Or chacun sait que c'est sur ce point que les négociations sont les plus longues et les plus aiguës.

Tout ce sale boulot a été laissé aux négociateurs des branches industrielles. Ce qui est d'ailleurs logique, toute mesure devant prendre en compte les spécificités de chaque fabrication.

Force est de constater qu'à ce niveau «ça coince». Jusqu'à présent seulement quelques accords ont été conclus, en particulier dans les industries sucrières et dans la coopération agricole. Par contre dans la métallurgie, le textile, le caoutchouc, à l'E.D.F., dans les pâtes alimentaires, les discussions traversent une phase difficile; les organisations syndicales lancent des mots d'ordre de grève et le C.N.P.F. demande à ses fédérations de tout faire pour arriver à un accord éventuel avant la fin novembre.

Le temps en général et le temps de travail en particulier ne sont pas des choses simples. Avant d'évaluer les positions stratégiques des acteurs sociaux, il convient de se situer dans un contexte plus général.

UNE REDUCTION UNIFORME ?

Une double observation frappe alors l'observateur. D'abord un fait objectif : depuis environ un

siècle, la productivité a augmenté beaucoup plus que le temps de travail n'a diminué, entraînant ainsi une augmentation du volume de production. Au niveau société le choix a été fait de produire plus plutôt que de travailler moins.

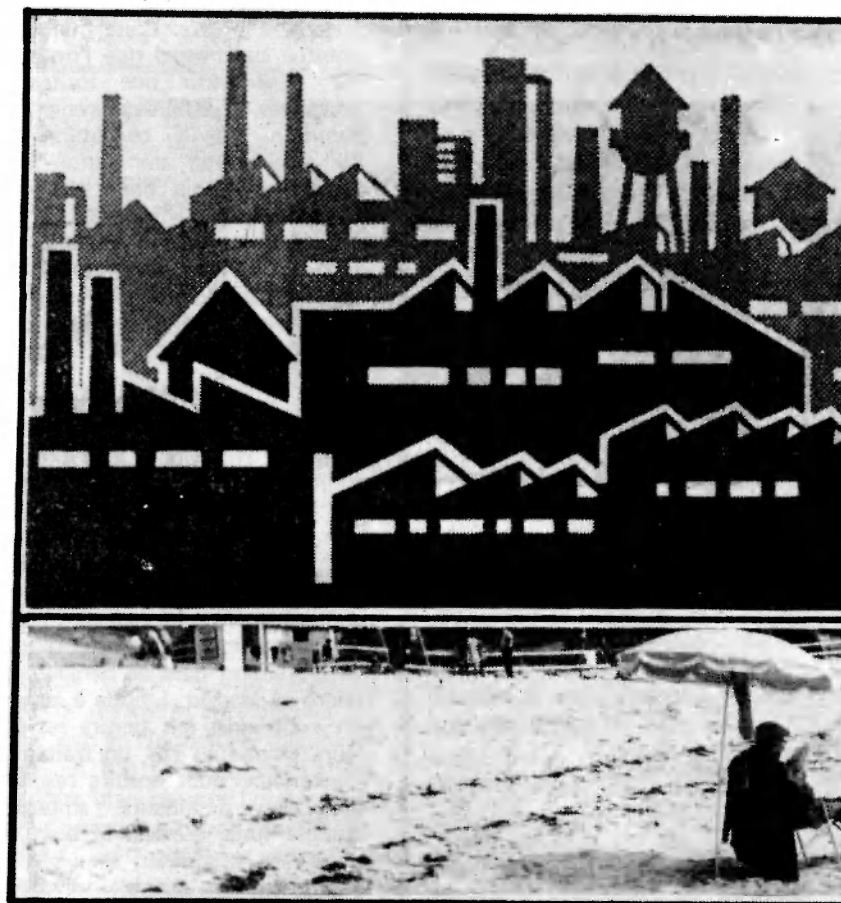
Cette tendance est renforcée au niveau subjectif par une incroyable rigidité des cadres temporels. Tout changement même minime dans l'organisation des temps de travail entraîne des résistances extrêmement importantes. Les salariés déterminent leur temps de vie privée, en fonction de leur temps de travail et toute modification de celui-ci entraîne une réorganisation de celui-là, perçue comme une contrainte provenant d'une atteinte de l'employeur sur la vie privée.

Déterminant leur «temps libre» individuel, les salariés ont des attentes différentes face à la réduction du temps de travail. Car de quelle réduction s'agit-il ? De celle du temps de travail hebdomadaire (les 35 heures par semaine, le temps partiel) celle du temps an-

nuel (l'allongement des vacances), ou celle de la vie de travail, (l'avancement de l'âge de la retraite, l'institution d'un congé sabbatique) ? Il est évident que les préférences varient en fonction des personnalités et des catégories socio-professionnelles. Travailler 35 heures par semaine, ou continuer les 40 heures, mais bénéficier d'un congé supplémentaire de 2 jours et demi par mois, de 30 jours par année, ou d'une année tous les 7 ans, n'a pas la même signification sociale, ni les mêmes effets économiques, bien que la durée totale du travail dans ces quatre cas reste la même.

Et cette réduction sera-t-elle uniforme pour tous ou donnera-t-elle aux salariés, à l'intérieur de leur entreprise, une possibilité de choix, provoquant ainsi cette «révolution du temps choisi» que souhaitait Jacques Delors dans un livre récent ? (1)

Economiquement, la durée du travail n'est pas bien sûr une donnée neutre. Elle est inextricablement liée au volume de l'emploi et à la productivité.



■ «au niveau société le choix a été fait de produire plus plutôt

demande de documentation

Si ce numéro vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : Prénom :
Année de naissance : Profession :
Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste.

Bulletin à retourner :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

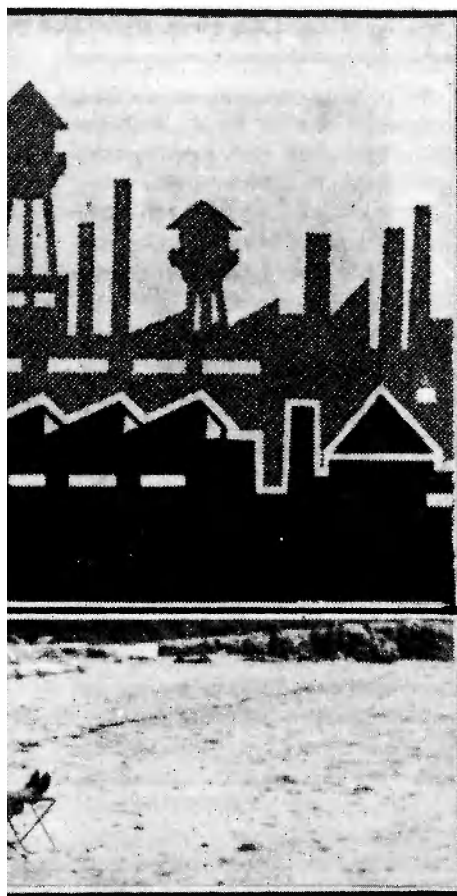


Dans le discours gouvernemental et syndical, une réduction du temps de travail doit entraîner une diminution du chômage. C'est le thème du «partage du travail» et le gouvernement dans sa lutte pour le développement de l'emploi en fait un principal atout.

Mais est-ce aussi évident que cela ?

QUELS EFFETS SUR L'EMPLOI ?

Il convient d'examiner les conséquences sur l'emploi des différents modes de réduction du temps de travail.



que de travailler moins.»

Pour une réduction de la durée hebdomadaire, les études les plus optimistes montrent qu'une réduction de 1% du temps de travail, entraînerait, à production et équipement équivalents, une augmentation de l'emploi de 0,51%. La différence s'expliquant par des effets d'organisation entraînant une meilleure rentabilité du facteur «travail» et par «la productivité» différentielle des heures de travail (le volume du travail produit variant selon les heures). Mais cet effet ne joue que dans le cadre de réduction sensible de la durée du travail et peut être limité par un effort d'investissement et la mise en place de nouvelles technologies.

Les effets sur l'emploi sont encore plus incertains pour les autres formes de réduction. Ainsi il n'est pas dit que l'abaissement de l'âge de la retraite, entraîne nécessairement des embauches nouvelles, les entreprises laissant partir, sans les remplacer, des salariés que l'âge a mis sur la «touche», et qui occupent plus des postes «sociaux» que nécessaires à l'organisation. Quant au travail à temps partiel, il est démontré qu'il aurait lui tendance à faire augmenter le nombre des demandeurs d'emploi. Sa généralisation entraînant la venue sur le marché du travail de nouveaux demandeurs intéressés par ce type d'activité.

Le deuxième leitmotiv du discours gouvernemental sur la réduction du temps de travail est celui du maintien de la productivité des entreprises. Diminution du temps de travail oui, abaissement de la productivité non. Ce qui amène à distinguer le temps de travail/homme qui doit être réduit et le temps de travail/machine qui doit être augmenté. En clair, ceci amène à généraliser sous une forme ou sous une autre le travail postée, ce qui est loin d'aller dans le sens d'une amélioration des conditions de travail.

Se pose également le problème de la compensation salariale. Si cette réduction du temps de travail n'est pas compensée, elle provoquera une baisse du pouvoir d'achat contraire à la «relance par la consommation». Si elle est compensée, les coûts de production vont augmenter. La compétitivité des entreprises françaises va diminuer par rapport aux concurrents étrangers, provoquant une baisse des exportations nous replongeant dans la crise.

Alors que faire ? Compenser en deçà d'un certain revenu et pas au delà ?

UN PROBLEME POLITIQUE

La grande inconnue est la réponse des entreprises françaises, elle-même déterminées par leur situation économique. Vont-elles augmenter la durée de l'utilisation de leur équipement (donc embaucher) en limitant les coûts de main d'œuvre supplémentaire par une plus grande rotation du capital (donc une diminution des coûts fixes), ou au contraire, n'apporter qu'une réponse technologique à la réduction du temps de travail, en cherchant de nouvelles formes d'organisation du travail, de nouveaux processus technologiques, plus rentables, permettant de faire l'économie d'une main d'œuvre supplémentaire ?

Ces négociations sur la réduction de la durée de travail sont donc environnées d'incertitudes. Si les syndicats, forts de la victoire électorale de la gauche, poussent dans le sens d'une forte réduction

tera les dégâts et renforcera l'image de marque du patronat.

Aussi, si le résultat est si sûr, peut-on se demander pourquoi il y a tant de résistance ?

C'est que le problème du temps de travail recouvre un problème de valeur politique et sociale.

Du côté des syndicats, c'était très net, au début de ces négociations, du temps encore de M. Giscard d'Estaing. Il ne fallait, en aucun cas toucher aux lois de 1936 sur la durée du travail bien qu'enfermant celle-ci dans le cadre de la semaine, elles limitaient toutes évolution.

Du côté des salariés, la persistance du modèle idéal imaginé en 1677 par Veiras d'Alais, décomposant la journée en 3 temps de 8 heures pour travailler, s'amuser, et dormir, ainsi que la dévaluation du temps libre, dû à l'augmentation du chômage, expliquent dans une certaine mesure leur manque de combativité sur le terrain du temps de travail.

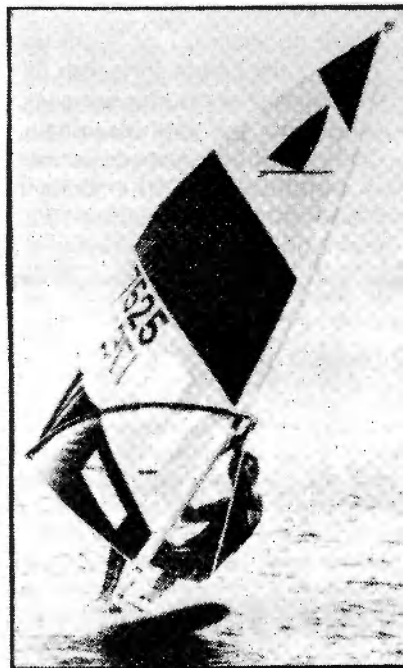
Mais actuellement, c'est surtout au niveau des employeurs que l'on retrouve ce problème des valeurs.

L'entreprise, en effet, a souvent été présentée comme la dernière des «paroisses», un lieu où l'on travaillait certes, mais aussi où l'on se formait, où l'on s'informait. Il faut voir que surtout par le développement de la formation, de l'information, des techniques de gestion, plus basées sur la participation, le temps de travail effectif a été singulièrement réduit, dans l'entreprise. Dans le cadre de la semaine de quarante heures, un équilibre avait été trouvé entre temps de non travail direct, et temps productif. Que va-t-il en advenir, dans le cadre d'une semaine de travail réduite ? L'entreprise ne va-t-elle redevenir qu'un lieu de production (ses autres activités, notamment la formation, retournant à l'Etat) ou va-t-elle continuer à essayer de combiner ces deux temps ? Dans les circonstances actuelles, il semble incompatible de demander à la fois plus de formation, plus d'information, plus de participation, et dans le même moment moins de temps de présence.

Dans ces négociations c'est le rôle social de l'entreprise qui est en jeu, ce qui explique bien des longueurs. Et on peut regretter qu'on cherche à occulter ce côté des choses.

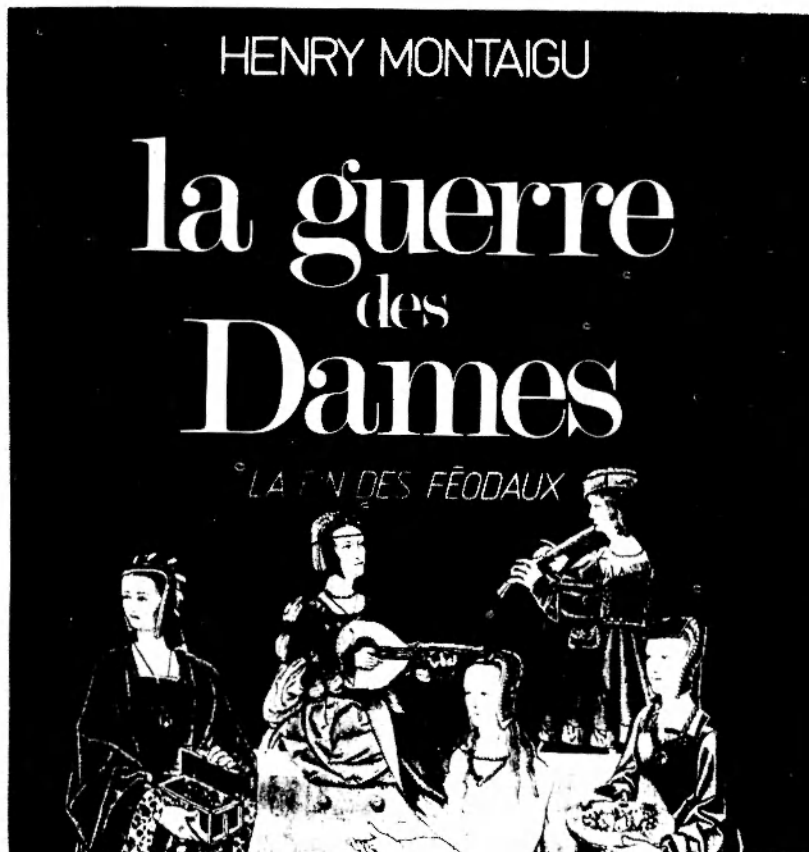
Pierre LE COHU

(1) La révolution du temps choisi. Echange et Projets. Préface de Jacques Delors.



du temps de travail, plus d'ailleurs dans un but d'améliorer la condition des salariés, le patronat adopte le langage prudent des économistes.

Qu'a-t-il à gagner du résultat de ces négociations ? Pour qu'elles aboutissent il faudra nécessairement qu'il cède, quelque chose de plus qu'en juillet dernier. S'il n'y a pas d'accord, ce sera la loi qui interviendra, et il y a fort à parier qu'elle ira, elle aussi au delà des dispositions du texte de juillet dernier. Alors, perdu pour perdu... encore qu'un accord limi-



A la mort de Louis XI en 1483 la France est la puissance montante de l'Europe. Débarrassée de la présence anglaise, pacifiée intérieurement, entourée d'entités déchirées par la guerre civile, autant d'atouts qui devraient lui permettre, en cette fin du grand Moyen Age de panser ses blessures et d'apaiser les haines qu'une grande œuvre fait naître obligatoirement.

Les féodaux, qui semblaient pour longtemps matés, n'attendent pourtant pas un an pour distendre les fils de «l'Universelle Aragne», troublant l'ordre intérieur sous trois règnes, de la Guerre Folle de 1485 à la trahison du connétable de Bourbon en 1522.

L'idée du vieux roi de Plessis-les-Tours d'une France forte mais pacifique ne sera pas plus épargnée. Mené par son rêve napolitain, Charles VIII échappera de justesse au désastre. Louis XII embrasant l'Italie pour Milan coalisera l'Europe contre lui et renforcera l'em-

LIRE

pire autrichien qui fera payer cher à François Ier, devant Pavie, le goût des aventures extérieures.

Henry Montaignu nous permet de comprendre mieux cette France qui continue à se construire de 1479 à 1529, grâce à un livre qui est aussi le procès d'une certaine histoire, celle des tenants d'une monarchie centralisatrice et jacobine avant la lettre, animée par une imaginaire préconscience de l'avenir; l'histoire des idéologues en fait.

Pour Montaignu, ces trois règnes sont en fait d'abord dominés par les régence des femmes ou plutôt des Dames. Ce sont elles les véritables héritiers du génie manœuvrier de Louis XI, chacune selon sa nature et ses intérêts. Anne de Beaujeu, fille aînée du roi, qui va pendant sept ans exercer le gouvernement du royaume et gardera jusqu'à sa mort sous François Ier une influence considérable sur les affaires. Mais aussi, l'autre Anne, la petite duchesse de Bretagne, deux fois reine de France, mais qui restera jusqu'au bout fidèle à sa province. Enfin Marguerite d'Autriche, tante de Charles Quint et véritable inspiratrice de la politique de l'Empire, et Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême qui portera à bout de bras au pouvoir son César de fils, François Ier. Esprits politiques dans une ère où les hommes préfèrent l'aventure de la guerre, elles sauront modérer,

pousser leur avantage quand il le faut, mais aussi faire la paix telle cette Paix de Cambrai de 1529, dite «Paix des Dames» qui mit fin au choc meurtrier des deux puissances française et autrichienne.

Cet ouvrage est parallèlement une réhabilitation de la régence. Contre l'idée d'une histoire de l'ordre à tout prix, Montaignu remarque que «ces vacances du pouvoir royal ménagent des espaces de révolutions nécessaires qui sont pratiquement sans danger puisqu'ils se manifestent par et à l'intérieur du système.» Les élites y retrouvent vitalité, les constructions éphémères s'écroulent ne laissant debout que l'essentiel.

Ainsi le bilan du règne de Louis XI apparaît en pleine lumière : cette œuvre d'improvisation et d'opportunités retenues plus que de prescience politique, souvent bâclée, mais vraiment humaine aura fait du maintien de l'Etat la raison d'être de la monarchie. Ses successeurs politiques, hommes et femmes, ne s'y tromperont pas : venus des factions féodales qui divisent le royaume, ils épouseront une fois au pouvoir cette même cause. Ancrée au centre de l'échiquier français, la Couronne ne laissait aux féodaux qu'une place réduite suffisante pour s'entredéchirer pour elle, insuffisante pour la détruire.

Olivier MOULIN

Henry Montaignu - La guerre des dames - Ed. Olivier Orban. Prix franco 72 F.

économie politique des droits de l'homme

Les 18 et 19 octobre François Mitterrand a célébré avec le président Reagan le deux centième anniversaire de la bataille de Yorktown qui vit les troupes franco-américaines battre les Anglais du général Cornwallis. A cette occasion les commentateurs n'ont cessé de répéter que les Etats-Unis étaient la patrie des droits de l'homme.

Le linguiste américain Chomsky, autrefois leader de la lutte contre la guerre au Vietnam, s'élève contre cette «vérité d'évidence». Il démontre dans son «économie politique des droits de l'homme» avec de nombreux documents d'Amnesty International à l'appui que les Etats-Unis sont

en fait directement impliqués dans la répression et la torture en Amérique latine, en Asie et en Afrique. Ils pratiquent une politique néo-colonialiste par leur livraisons d'armes et leurs subventions pour assurer des débouchés à l'industrie américaine. Et la presse se tait, déplore Chomsky. Soit par

auto-censure soit par nationalisme, les médias font croire que les Etats-Unis sont étrangers au développement du fascisme. Ils ont passé sous silence les bains de sang de l'Indochine mais insisté en revanche sur ceux du bloc soviétique. Deux dissidents comptent plus que 20.000 torturés latino-américains. Aussi, conclut-il, la doctrine des droits de l'homme n'est qu'un moyen, une arme pour l'idéologie impériale américaine et doit donc être dénoncée comme une mystification.

Dans une large mesure les faits soulevés sont exacts. Les Etats-Unis ont soutenu de nombreux dictateurs (Somoza, Pinochet, Marcos, le Chah et sont responsables de massacres en Amérique latine où en Indochine comme à Hué en 68. Le dénoncer est nécessaire mais nous ne pouvons suivre Chomsky lorsqu'il renvoie dos à dos les Etats-Unis et l'URSS pour établir une plus grande responsabilité des Etats-Unis. Certes l'un et l'autre ont violé les droits

de l'homme mais l'un est un Etat démocratique et l'autre un Etat totalitaire. Est-ce que Chomsky qui suspecte tant les médias occidentaux aurait pu publier une même critique du système soviétique en URSS ? Il n'est pas certain que le mouvement des droits de l'homme s'applique seulement aux victimes à l'Est de l'Elbe, mais il est vrai qu'il est parfois détourné à des fins politiques. Dans le débat qui s'amorce il faut refuser la fausse alternative que nous offrent les partisans des deux camps, tout autant, à l'opposé, qu'un amalgame réducteur. Il faut s'élever à la fois contre la politique des Etats-Unis au Salvador et celle de l'URSS en Afghanistan et refuser les «indignations sélectives» des partisans de tous bords. Il y va de notre liberté.

Hubert BOCQUILLON

(1) «Economie politique des droits de l'homme» - Noam Chomsky, Edward S. Herman - Ed. Halier : prix franco : 130 F.

Les semaines passent... qui se souvient encore de l'encyclique de Jean-Paul II sur le travail humain ? Sa publication ne remonte pourtant qu'à la mi-septembre. On peut redouter que l'étude de pareil texte ne soit réservée désormais qu'aux exégètes patentés et à quelques commentateurs isolés, alors que son contenu devrait directement mettre en cause notre politique quotidienne. Je sais bien que M. Pierre Mauroy a fait état de *Laborem exercens* dans son discours de présentation des nationalisations à l'Assemblée nationale. Ce n'était pas mal venu, contrairement à ce qu'on a dit ici ou là. Si le projet gouvernemental correspond aux normes fixées par Jean-Paul II (justification par le bien commun national et participation des travailleurs considérés comme «copropriétaires du grand chantier du travail») il y a toute chance que nous ayons affaire à une authentique socialisation des moyens de production. Le pape en explique le bienfondé et les limites, et je ne vois pas pourquoi un gouvernement socialiste ne trouverait pas dans son enseignement de bons arguments pour son action. Le tout est qu'il ne s'agisse pas d'une trop facile propagande.

Le malheur, c'est qu'il n'y ait pas eu de véritable débat autour de l'encyclique avec les acteurs principaux de la vie politique, économique et sociale : partis, syndicats, patronat. Si les uns et les autres s'étaient senti provoqués par la parole du pape, et avaient tenté à partir de là de se provoquer les uns les autres, l'affaire n'aurait pas manqué d'intérêt. Un enseignement «social» ne peut avoir d'impact que s'il fait réagir les grands partenaires sociaux. Il nous manque une grande et forte polémique qui ferait la révélation des cœurs. Plût au ciel que les uns et les autres se lancent leurs «morceaux d'encyclique» à la figure. Au moins *Laborem exercens* rentrerait dans la vie et jouerait un rôle provocateur. Le pire, encore une fois, serait qu'elle demeure l'affaire des bouffeurs de papier et des experts de la virgule et de la nuance.

ANTICAPITALISME

Ce serait d'autant plus dommage que ce texte est réellement provocateur, même si Jean-Paul II entend continuer le sillage de ses prédécesseurs et poursuivre organiquement la même œuvre, il est certaines accentuations qui ne trompent pas. Par exemple, le capitalisme n'est plus désormais contesté pour ses «excès», mais dans son essence. Le système économico-politique libéral, explique le pape, considère l'homme comme un pur instrument de production «alors que lui, lui seul, quelque soit le travail qu'il accomplit devrait être traité comme son sujet efficient, son véritable artisan et son créateur.» Et il ajoute, comme s'il lui fallait mettre les points sur les i : «C'est précisément cette inversion d'ordre, abstraction faite du programme et de la dénomination sous les auspices desquels elle se produit, qui mériterait -au sens indiqué plus amplement ci-dessous- le nom de «capitalisme».» Jean-Paul II montre par la suite que les systèmes socialistes peuvent prolonger sous

l'encyclique de solidarité



Par Gérard Leclerc

d'autres formes la même inversion. Qu'importe ! Pour les défenseurs du libéralisme économique, il n'y a plus désormais d'échappatoire.

Entre le pape et eux, il existe une querelle de fond. Pour le libéralisme, l'économie est, avant tout, la création des richesses, c'est-à-dire un processus objectif, une technique fondée sur les lois «naturelles» du marché. Jean-Paul II leur répond avec force que ce processus doit être ordonné au souci de la personne. C'est à l'homme de dominer la nature, selon l'enseignement de la Genèse. Et non l'inverse : «Le travail entendu comme processus par lequel l'homme et le genre humain soumettent la terre ne correspond à ce concept fondamental de la Bible que lorsque, dans tout ce processus, l'homme se manifeste en même temps et se confirme comme celui qui «domine». Cette domination, en un certain sens, se réfère à la dimension subjective plus encore qu'à la dimension objective : cette dimension conditionne la nature éthique du travail. Il n'y a en effet aucun doute que le travail humain a une valeur éthique qui, sans moyen terme, reste directement liée au fait que celui qui l'exécute est une personne, un sujet conscient et libre, c'est-à-dire un sujet qui décide de lui-même.»

Ce passage condense à mon sens tout l'essentiel de l'encyclique. Il s'oppose sans ambiguïté aux conceptions d'un économicisme conquérant qui entend s'emparer de la planète au nom d'une efficacité absolue. Il récuse l'impératif technique qui imposerait à l'humanité de passer sans protestation sous son joug. C'est une belle audace ! Lorsqu'on a médité les pages de Martin Heidegger sur la provocation moderne de la technique et son enjeu mondial, on mesure mieux la portée considérable du refus papal. Le philosophe de la Forêt Noire a décrit l'homme abandonné au vertige de ses fabrications et totalement dominé au point de se perdre. L'école de René Girard a insisté sur le mouvement aveugle d'un désir de conquête où s'abolit la décision de l'être libre. Ce qui pour les apologistes d'un tel processus s'impose à nous sans que nous puissions rien empêcher, est tout bonnement récuse par ce pape polonais. Il est sûrement le dernier à méconnaître la dureté de l'histoire et la contrainte des choses. Cela ne l'empêchera jamais d'affirmer la primauté du travailleur, comme sujet du travail. Et ce travail

n'est jamais qu'une dimension anthropologique que l'homme de Dieu resaisit dans la vision christique du salut.

Cela est évidemment gros de conséquences, que le pape détaille et que nous n'analyserons pas ici exhaustivement. Un point cependant, que je n'ai guère vu expliciter. A propos du droit de propriété dont le pape rappelle la doctrine traditionnelle : «la propriété s'acquiert avant tout par le travail et pour le travail.» Serai-je suspect de «gauchir» la pensée de Jean-Paul II, en voyant là un refus des profits purement spéculatifs et de ces trafics de capitaux qui déséquilibrent constamment l'économie mondiale ? Est-il présomptueux d'en déduire la «condamnation» d'un ordre (ou plutôt d'un désordre mondial) dont profitent les multinationales et les impérialismes mondiaux ? Ce serait à mon sens, la simple logique d'une pensée qui a trop nettement affirmé ses objectifs, pour reculer face aux moyens directs de les atteindre.

C'est en tout cas ma lecture de l'encyclique. Si je ne me trompe pas il pourrait s'agir de la part de ce pape, dans les circonstances présentes, d'un avertissement pressant. Dans l'état de la planète, au milieu d'une guerre économique qui ne fait que développer la jungle, Jean-Paul II voudrait tenter un coup d'arrêt, un appel «à la raison» et au cœur, que je n'en serais pas étonné. Si nous pensions d'abord un peu à l'homme dans cette affaire, semble-t-il nous dire. Si nous remettons un peu les choses dans le bon sens.

POUR CHANGER LA FACE DU MONDE

Le bon sens, c'est évidemment pour lui, celui de la Rédemption. Pour répondre au défi sans réplique à vues humaines, de l'économicisme et de la provocation du nihilisme, il faut des énergies qu'aucune idéologie de la libération humaine ne sera capable de libérer. On ne peut s'étonner que le pape trouve cette force dans une spiritualité du travail centrée sur Jésus de Nazareth. Le pape n'a pas de doctrine mirifique ou d'invention inédite à proposer. En parlant du travail, il ne fait que son œuvre de prédicateur de l'Evangile, d'une bonne nouvelle qui donne à l'histoire humaine son but et son axe.

Seulement, cette spiritualité là est capable de changer tranquillement (et héroïquement, ce n'est pas antinomique) la face du monde. S'il fallait un exemple contemporain, il suffirait de se tourner vers la patrie de Karol Wojtyła et vers ces gens de Solidarité qui viennent de nous rendre visite, sans que nous leur ayons réservé l'accueil triomphal qu'ils méritaient. Il est évident que Jean Paul II en écrivant pour l'Eglise universelle n'a pas cessé de penser à ses compatriotes. *Laborem exercens* est leur encyclique. Et ils sont la preuve vivante des grandes choses qu'une vision chrétienne de la politique et des rapports sociaux peut inspirer dans les circonstances les plus impossibles. S'il faut un modèle, en voilà un. *Laborem exercens* ne le récuse certes pas.

Gérard LECLERC



matzneff 81

La plupart des titres sont furtifs, et renseignent le lecteur vigilant sur l'indicible. Ainsi du premier ouvrage de Gabriel Matzneff qui ne se nomme point par hasard : « Le Défi » (1). Provoquer devrait être le premier mouvement d'un écrivain. En effet, celui-ci n'a pas été mis au monde pour aligner des idées reçues, ou décrire des situations ordinaires. La véritable, la seule inspiration est dans la différence. On ne fait pas de bonne littérature avec de bons garnements. Défier, disai-je. Qu'il s'agisse de religion, de politique, de culture ou de mœurs, Matzneff n'a jamais cessé d'aller à contre-courant, c'est-à-dire de remonter vers ses sources. Ce n'est pas un itinéraire de tout repos, il faut supporter les sarcasmes de ceux qui, tels des bouchons, se laissent glisser au fil de l'eau, et accepter de croiser sans trop d'amertume les auteurs à succès qui s'en vont allègrement vers les embouchures. N'en déplaise aux Vadius et aux Trissotin d'aujourd'hui le scandale est une ascèse.

Les créateurs véritables ressemblent étrangement à ceux que l'on appelait jadis des demeures, car au lieu de courir des langes au linceul en voyageurs pressés, ils découvrent un paysage, s'y fixent ou y retournent éternellement. Matzneff a une dilection pour l'adolescence, la sienne évidemment. C'est sa patrie, il se ferait tuer pour elle. Pour quelques-uns, assez rares au demeurant, cet âge de l'existence est celui des ruptures, et des refus. Entendons-nous, c'est avec la société des adultes qu'il faut briser puisqu'elle met un terme au songe.

« Ivre du vin perdu » (2), et retrouvé, dernier défi romanesque de Matzneff, peut être lu de deux manières. Le plus grand nombre y respirera le soufre, et s'en délectera, quitte, comme ce philosophe grognon et qui prétend cacher le phallus qu'il ne saurait voir, à condamner, après coup, l'auteur infâme. Naguère, ici-même, on a pu lire un procès de ce genre. Après coup n'est-ce pas ! Mauriac, dont chacun sait qu'il était publié dans la bibliothèque rose, excellait dans ces réquisitoires où le miel était coupé de venin. Couteau, Gide, Genet eurent droit aux verges. N'en doutons pas, Matzneff aurait reçu la même fessée. Mais qui donc était coupable, Genet ou Mauriac ? La lecture, il est vrai, restera jusqu'à la fin des temps un vice impuni. Certes, Nils Kobytcheff, et Rodin son étonnant compère, n'y vont pas de main morte dans leur chasse aux papillons, ou plutôt aux chrysalides. De la piscine Deligny aux plages de l'Océan Indien ou du Pacifique, filles et garçons tombent, innombrables, dans les lacs tendus par Don Juan et Sganarelle. Mais, en définitive, dans cette quête toujours recommencée, qui épingle l'autre ? Et qui donc est le séducteur ?

C'est une façon de voir, ou de lire. Elle n'est pas vaine, et peut procurer des plaisirs immédiats. Qui n'a pas cherché dans les chefs-d'œuvre, et ailleurs, le passage trouble et mal éclairé où les personnages vont et viennent comme des putains pour aguicher le lecteur haletant ? Mais il y en a une autre, Flaubert merci ! Il y a le

— vin perdu, l'ivresse, la mélancolie, et puis il y a les taches encore fraîches mais qui sèchent déjà sur la nappe. Adolescent éternel, Nils alias Gabriel, alias des millions d'hommes, refuse de passer par l'octroi. Les jardins, les sorties de lycées, les petits cafés où le latin de Cicéron et les couplets de Plastic Bertrand bornent le langage, les solariums, les porches, les cages d'escalier, les lits étroits où l'amour s'invente ou se réinvente, sont les provinces de son rouge paradis. Dans cet univers, il est comme un alevin dans l'eau, et nul ne songe à lui demander sa date de naissance : Il est un enfant parmi d'autres, mais un enfant premier en érotique d'où la fascination qu'il exerce. S'il n'y avait les mères et les sergents de ville, Nils oublierait son âge. Le drame, et c'est le sujet de ce roman plus limpide qu'il n'y paraît, tient à un détail : les adolescents inexorablement deviennent des grandes personnes. Dans le voisinage des cours de récréation il n'y a que des passions éphémères. Les désillusions, les échecs, le désespoir, après le plaisir fulgurant et toujours partagé, condamnent Nils et ses pairs à la recherche obsessionnelle, à la répétition frénétique et aux vols *longue distance* vers ces îles où n'importe qui peut faire n'importe quoi. L'enfer ? Eh ! bien, oui, l'enfer qui est pavé de bons romans.

Le beau personnage d'Angiolina, dont Matzneff évoque en contrepoint les amours avec Nils, est peut-être la clef de l'œuvre.

Lorsqu'il la rencontre, Nils n'est pas encore docteur ès libertinage, et sans doute ne le serait-il jamais devenu si en prenant de la pesanteur elle n'avait perdu la grâce. Le bonheur fou, la complicité des corps, le désir jamais éteint, et les instants d'éternité combleront Nils. Chaque jour, ou presque, Angiolina lui écrit des lettres d'une sublime sensualité qui lui permettent d'attendre l'heure où elle sera de nouveau contre lui. Cependant, un jour, elle le détruira, ou en fera un autre, ce qui revient au même. Faut-il le préciser ? Angiolina soudain métamorphosée en femme banale, en croqueuse de pomme ; Eve a quitté les jardins de l'Eden laissant seul Adam. Et bientôt les sentiers du paradis ressembleront aux allées du Luxembourg ... (3)

Gabriel Matzneff est un grand romancier. D'une apparente biographie, il a fait un merveilleux texte imaginaire. La mélancolie, la présence de la mort, l'humour, la cocasserie, un talent constant lui ont permis de réussir le plus difficile exploit : rendre universelles des figures et des passions rarement admises dans la littérature. Parce qu'ils disposent d'un pouvoir certain, les poètes ont tous les droits.

Frédéric GRENDÉL

(1) « Le Défi », La Table Ronde (1965), prix franco : 42 F.

(2) « Ivre du vin perdu », La Table Ronde (1981), prix franco : 78 F.

(3) « Nous n'irons plus au Luxembourg », La Table Ronde (1972), prix franco : 32 F.

FEUILLETS d'en marge

On lit le bel article de Fesquet commémorant le huitième centenaire de François d'Assise : plus rien ne passe ! L'essentiel est dit : pauvreté ! L'essentiel est rappelé : la tristesse de n'être pas des saints ! Le reste pâlit, ce sont feuillets mortes que le journal laisse tomber. La ménagerie politique ? Un divertissement pascalien, sinistre, inopérant. La vraie vie, du poète et du saint, affleure soudain, surgie de l'éternelle enfance, que nous nous obstinons à oublier. La politique politicienne, la politique des réalistes conspire contre la vraie vie : aimer dans l'ouverture de l'absolu dénuement ; aimer d'aimer la lumière du monde et l'homme dont un seul geste de générosité rachète l'enfer et l'histoire.

Je connais la chanson de tous ceux qui jouent leur vie à la roulette des affaires : il y a des lieux clos pour y prier, comme des maisons pour les pratiques qu'on connaît ; pour le reste : souveraineté de l'orgueil, effcience. St François et le Moyen Age, ça allait encore, mais au XXème siècle ! — Mais ça n'allait pas fort au

Moyen Age, du temps de François ; c'était (déjà) le gouvernement des réalistes ! Et puis, ce n'est pas la réalité qui gagne la partie de l'histoire, ce sont les valeurs. En donnant au XIIIème siècle, les siennes, François, Thomas, Louis et les autres (saints) ont donné à l'humanité sa plus haute mémoire. Nous n'avons plus d'assise parce que nous n'avons plus de Saint d'Assise. Nous n'avons plus de héros ni de poètes (même maudits) ; nous avons des stars et des best-sellers (en anglo-américain !) Ce n'est pas la sainteté privée qui manque au monde moderne, mais une politique de sainteté publique. Ce n'est pas là du petit réalisme, en effet. C'est du Réalisme absolu. Mais qu'est-ce que Brejev, Reagan, qu'est-ce que les monstres du cirque peuvent comprendre au Réalisme absolu ? Moins que le pauvre, moins que l'admirable Giotto qui fait voir la sainteté de François et grâce à qui j'ai compris que l'art pouvait être, à la lettre, miraculeux.

Gilles HAUBERVILLE

enquête 2

Nous poursuivons dans ce numéro la publication des résultats de l'enquête sur nos lecteurs que nous avons effectuée en juin dernier.

Notre public est véritablement un important consommateur de papier imprimé : 96% des lecteurs lisent au moins un livre par mois, et la moyenne générale est de 2,5 livres par mois.

En ce qui concerne les journaux quotidiens :

- Ne lisent pas de quotidien : 27%
- Lisent un quotidien : 42%
- Lisent deux quotidiens : 21%
- Lisent trois quotidiens et plus : 10%

Les titres les plus cités :

- Le Monde : 65%
- Quotidiens régionaux : 26%
- Le Quotidien de Paris : 14%

Viennent ensuite dans l'ordre Le Figaro, Le Matin, Libération, La Croix.

Pour les hebdomadaires :

- Le Nouvel Observateur : 11%
- Le Point : 7,5%
- L'Express : 6,2%

Viennent ensuite Aspects de la France, Le Canard enchaîné, Les Nouvelles Littéraires.

La liste complète des publications citées remplirait plusieurs pages de ce journal et montre les centres d'intérêts extrêmement variés de nos lecteurs.

DES CITOYENS RESPONSABLES

Trois questions concernaient l'engagement syndical, politique et civique.

- Engagement syndical : 43% des actifs
- Engagement politique (en dehors de la NAR) : 10%
- Engagement civique (associations, municipalité, etc) : 30,4%

Les syndicats les plus cités sont (dans l'ordre) : CFDT, FO, CFTC, CGC.

Dans les 10% de lecteurs qui se déclarent engagés politiquement ailleurs, une grande majorité se situe dans les diverses familles du gaullisme.

Par rapport à la N.A.R., nous trouvons :

- Militants : 23%
- Sympathisants : 61%
- Curieux ou hostiles : 16%

L'opinion sur le journal :

- Généralement d'accord : 37,3%
- Souvent d'accord : 44,9%
- Parfois d'accord : 15,5%
- Rarement d'accord : 2,3%

LEURS OPINIONS PERSONNELLES

Rétablissement de la monarchie

	Militants	Sympathisants	Curieux	Total
pour	100%	96%	65,5%	92%
contre	0%	2,3%	26,6%	5,6%
ne répondent pas	0%	1,7%	9%	2,5%

L'énergie nucléaire

	Militants	Sympathisants	Curieux	Total
plutôt pour	54,6%	67%	72%	65%
plutôt contre	34,5%	30,7%	18%	28%
ne répondent pas	10,9%	2,3%	10%	7%

La sécurité des Français doit primer sur leur liberté ?

	Militants	Sympathisants	Curieux	Total
non	48,5%	50,5%	48,5%	49%
oui	24,5%	27,5%	38,5%	28%
ne répondent pas	27%	22%	13%	23%

Des deux candidats aux présidentielles, lequel auriez-vous préféré voir élu ?

	Militants	Sympathisants	Curieux	Total
Mitterrand	72,8%	56%	36,4%	56%
Giscard	10,6%	19%	31,8%	18%
ne répondent pas	16,6%	25%	31,8%	26%

Les Etats-Unis vous semblent-ils un danger pour notre indépendance ?

	Militants	Sympathisants	Curieux	Total
oui	72,7%	51,7%	38%	53%
non	22,7%	41,5%	50,5%	38%
ne répondent pas	4,6%	6,8%	11,5%	9%

Développement de notre force de dissuasion ?

	Militants	Sympathisants	Curieux	Total
pour	92%	85%	72,5%	84%
contre	7,5%	10,4%	22,5%	12%
ne répondent pas	0,5%	4,6%	5%	4%

Une politique étrangère française indépendante des blocs est-elle possible ?

	Militants	Sympathisants	Curieux	Total
oui	92,5%	89,7%	68,2%	86%
non	6%	9,8%	25%	11%
ne répondent pas	1,5%	0,5%	6,8%	3%

L'instauration de la monarchie dans les 15 ans vous semble :

	Militants	Sympathisants	Curieux	Total
possible	55%	28,5%	15,5%	33%
très difficile	35,5%	59,8%	34%	50%
invraisemblable	9%	11,2%	50%	16,6%
ne répondent pas	0,5%	0,5%	0%	0,4%

SECTIONS OU CORRESPONDANTS

● **AIX-EN-PROVENCE** attention, le numéro de la Boîte Postale a changé. N.A.R. BP 124 - 13605 Aix-en-Provence Cedex.

TOULOUSE Bertrand Renouvin sera à Toulouse pour une réunion d'information et d'organisation le 27 novembre au soir. Toutes les personnes soucieuses de participer à la propagande de la NAR dans la région sont priées de prendre contact avec nous en écrivant au journal avant cette date.

PARIS

● MERCREDIS DE LA NAR

Réunions tous les mercredis à 20 h. Le programme complet des réunions du trimestre sera envoyé sur simple demande.

Mercredi 11 novembre : Roger PANNEQUIN ancien membre du Comité Central du Parti communiste : « Que se passe-t-il au P.C. ? »

● RADIO-PARIS

La tribune hebdomadaire de Bertrand Renouvin sur Radio-Paris a lieu tous les lundis à 8 h 45. Rappelons que Radio Paris émet maintenant tous les jours, de 7 h. du matin à 2 h du matin sur 102 MHz (modulation de fréquence)

royaliste ♦

17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 297.42.57.
CCP Royaliste 18 104 06 N Paris

Changement d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 4 F en timbres pour les frais.

Les illustrations et les photos de ce numéro ont été fournies par le groupe audiovisuel et sont la propriété du journal.

Directeur de la publication : Y. Aumont
imprimé en France - Diffusion NMPP
N° de commission paritaire 51700.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (35 F), 6 mois (65 F), un an (110 F), de soutien (250 F)*

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

EDITORIAL

Comme les saisons, la question revient, régulièrement, depuis une vingtaine d'année : et si nous étions en monarchie ? Sans doute faut-il faire la part des «exigences» d'une certaine presse qui, pour vendre, doit manier tantôt la peur - par exemple celle de la guerre - tantôt le paradoxe. C'est ainsi que, de façon presque toujours superficielle, Charles de Gaulle fut désigné comme «roi», puis Giscard d'Estaing, et aujourd'hui François Mitterrand.

Nous n'accorderions aucune importance à cette manie somme toute bénigne si elle ne révélait, à sa manière, une vérité connue et presque reconnue : depuis 1958, et plus particulièrement depuis 1962, nous vivons dans une «monarchie élective» selon les termes employés par le général de Gaulle. Monarchique, la Constitution de la Vème république le fut doublement, du vivant de son fondateur :

- dans sa Constitution, qui fait du chef de l'Etat un arbitre ayant pour mission d'assurer l'indépendance et la continuité de l'Etat, ainsi que l'indépendance de la nation,
- dans son projet politique, enraciné dans l'histoire et soucieux de poser les conditions du bien commun.

Aussi est-il juste de dire que la politique du général de Gaulle fut capétienne, puisque les rois de France n'eurent d'autre volonté que d'assurer l'indépendance de l'Etat face aux féodalités et de défendre la liberté de la nation contre les prétentions impériales. L'œuvre gaullienne apparaît comme la première tentative, au 20ème siècle, faite pour donner au Pouvoir politique et à celui qui l'incarne une légitimité vraie, fondée à la fois sur l'histoire, sur le service rendu à la communauté nationale et sur l'adhésion populaire. (1) Dès lors, il n'est pas étonnant que le général de Gaulle ait songé à faire du comte de Paris son successeur : le fait n'est plus guère contesté, sauf par un homme comme Michel Debré, qui, si ma mémoire est bonne, était désigné il y a peu par Jean-Pierre Chevènement comme un de nos «derniers républicains» - au sens idéologique du terme.

UNE SOCIAL-MONARCHIE ?

La force des principes gaulliens est telle qu'ils ne cessent de hanter la classe politique tout entière : la Constitution a tenu, et n'est plus contestée; la politique gaullienne est demeurée la référence, au moins formelle, de ses successeurs, et Valéry Giscard d'Estaing a même cru qu'il lui suffirait de prendre des poses pour apparaître, à son tour, comme un monarque. L'opposition a souvent raillé cet-



par
bertrand
renouvin

de la république



te caricature, ici dénoncée comme névrotique. Mais la gauche ne s'apercevait pas que la question de la légitimité constituait le non-dit de la campagne présidentielle - chaque candidat essayant de se mettre en situation de recours et d'arbitre- et qu'il lui faudrait à son tour tenter d'y répondre.

De fait, voici François Mitterrand suspecté de présider aux destinées d'une «social-monarchie», expression moins absurde qu'il n'y paraît puisque nombre de monarchies s'accommodent d'expériences socialistes alors qu'en France le régime «républicain» a presque toujours été féroceement bourgeois... Mais dire cela est encore rester à la surface des choses : il est vain d'opposer, dans le ciel des idées pures, une Monarchie et une République abstraites alors que l'effort du général de Gaulle et du comte de

Paris a été de réconcilier ces deux traditions: Après tout, «monarchie» ne veut pas dire qu'un seul commande, pas plus que «république» ne signifie le gouvernement de tous. La monarchie, c'est l'unité du pouvoir contre le démembrement féodal, et le **res publica**, ce bien commun qui est, ou devrait être le souci exclusif de tout chef d'Etat. En ce sens, la monarchie est beaucoup plus républicaine que n'importe quel système de partis, qui divise le Pouvoir contre lui-même et assure la domination des plus forts et des plus riches au mépris de la justice et de la liberté.

Dès lors, plutôt que d'employer, comme **Le Point**, les mots à tort et à travers, mieux vaut examiner l'action de notre Président en fonction des principes qui pourraient le rendre légitime, s'ils étaient strictement observés. D'où trois questions, que nous devons sans cesse poser :

1/ François Mitterrand veut-il s'inscrire dans la continuité nationale, ou seulement dans l'histoire socialiste, ou seulement dans la tradition des quatre précédentes républiques ? Il n'y a pas, pour l'instant, de réponse nette. Mais elle le sera avant deux ans.

2/ François Mitterrand souhaite-t-il développer un projet diplomatique indépendant des impérialismes et susceptible d'apporter aux nations pauvres et opprimées un espoir de libération ? Depuis Mexico et Cancun, il semble que oui et il faut se féliciter que, de la Grèce à l'Amérique latine, la France redevienne exemplaire, et aimée.

3/ François Mitterrand peut-il poser les conditions de la justice et de la liberté ? La décentralisation annoncée semble le prouver, ainsi que des nationalisations qui ont le mérite de détruire des féodalités économiques et financières. Il reste que l'indépendance de l'Etat n'est pas totalement assurée face au parti dominant, que certains ministres semblent confondre la politique de la France et leurs règlements de comptes, que le sectarisme et le clientélisme sont encore trop pratiqués pour que certains ne se sentent pas exclus de la communauté nationale.

Qu'il soit conservateur ou extrémiste, tout parti majoritaire représente un danger pour le Pouvoir. Le général de Gaulle en a fait la triste expérience après 1965. Il faut souhaiter que François Mitterrand ne la renouvelle pas.

Bertrand RENOUVIN

(1) Trois livres fondamentaux permettent d'éclairer les questions ici brièvement évoquées : les *Mémoires du comte de Paris*, (envoi franco : 72 F), *Les Septennats interrompus* de Ph. de Saint Robert (envoi franco : 47 F) et *L'Institution de la monarchie dans l'esprit de la Vème République* de Dominique Decherf, (franco : 115 F).